

Comme nous pouvons chaque jour le constater, ce funeste chantier continue de progresser et de défigurer notre commune alors même que les recours ne sont toujours pas jugés.

Des centaines d'arbres coupés, une plaine sportive amputée et défigurée, des riverains angoissés et qui souffrent du bruit, de la pollution atmosphérique et visuelle, un centre de loisirs intercommunal qui n'a plus sa place, des sportifs privés de leurs espaces, le lieu de toutes nos rencontres collectives saccagé, notre local technique encerclé : quelle commune pourrait accepter cela sans rien dire ?

Prochainement, les travaux concerneront le pont sur l'autoroute qui sera mis en alternat provoquant des embouteillages et une gêne certaine pour tous et en particulier pour les Reventinois dont c'est la desserte principale pour accéder au village.

La récente décision prise par le tribunal administratif de Toulouse d'arrêter les travaux de construction de l'autoroute Toulouse/Castres marque une étape décisive pour tous les citoyens, tous les élus qui luttent contre des projets autoroutiers dévastateurs.

Un peu plus au Sud, entre Chanas et Tain l'Hermitage, le Préfet de le Drôme vient de valider la création de deux demi-diffuseurs alors que des habitants du territoire, des élus se lèvent contre ce projet.

Même si chaque projet a ses spécificités, on y retrouve les mêmes failles : non prise en compte des habitants du territoire et des élus locaux, non prise en compte des répercussions sur les voiries secondaires, atteintes à l'environnement et non prise en compte des enjeux liés au réchauffement climatique.

Pour toutes ces raisons, nous devons continuer de dénoncer ce scandale démocratique, environnemental et social.

## SUIVRE L'ACTUALITÉ COMMUNALE



[www.mairiereventinvaugris.fr](http://www.mairiereventinvaugris.fr)

Retrouvez les différents services, le programme des animations, l'histoire de la commune et bien d'autres informations sur le site internet



[PanneauPocket](#)

Téléchargez l'application gratuite PanneauPocket sur votre smartphone



[MairieReventinVaugris](#)

Retrouvez toute l'actualité de la commune sur Facebook

### A tous les Reventinois(es),

Voilà déjà plus de deux mois que cette année 2025 a débuté et ces premières semaines, dans le prolongement de 2024, écrivent une histoire nationale et internationale violente, complexe, incertaine qui pose de nombreuses questions. Les repères volent en éclat les uns après les autres obligeant à penser et à agir différemment pour tenter de faire face aux nombreuses crises que notre pays, que l'Europe et le monde traversent. Les bases de nos sociétés vacillent, les valeurs fondatrices sont attaquées de toutes parts et, plus que jamais, il importe de se mobiliser pour défendre les valeurs de notre République.

A l'échelle tout à fait locale, nous continuons d'agir pour faire vivre le dialogue à travers des réunions de quartier comme celle du quartier de la Balme le 31 janvier, de la rencontre avec les agriculteurs travaillant dans notre commune. Mieux se connaître, partager les difficultés rencontrées, s'engager dans la co-construction de réponses, comprendre les limites de chacun, c'est cela qui permet de mieux vivre ensemble, de faire société dans le respect de chacun et des différences. Serait-ce cela faire un pas en faveur de la liberté ?

Et puis, il y a tous ces moments conviviaux qui nous rassemblent. Ce fut le cas de la cérémonie des vœux le 18 janvier dernier réunissant, à côté des élus, les jeunes élus du Conseil municipal enfants, les Sages venus présenter leurs projets. Un moment qui a vu aussi la mise en valeur de sportifs d'exception originaires de notre commune que vous retrouverez dans le prochain bulletin municipal. Depuis ce début d'année, les associations ont également proposé de nombreux temps conviviaux que vous plébiscitez comme autant d'occasions d'échanges entre Reventinois de tous âges, de tous quartiers, de toutes opinions. Serait-ce cela faire un pas vers l'égalité et la fraternité ?

Chacun de ces pas compte pour faire reculer l'individualisme, la méfiance, les jugements de valeur expéditifs. L'équipe municipale reste pleinement mobilisée sur ces enjeux et sur la réalisation des nombreux projets en cours ; vous pourrez en découvrir certains dans cette lettre d'informations.

Notre engagement se voit récompensé par la remise de deux labels :

- Le label **Terre d'innovation** décerné par le syndicat de l'énergie de l'Isère pour notre engagement en faveur de la transition énergétique : une cérémonie aura lieu le 14 mars à Reventin-Vaugris,
- Le label **Ville et village citoyen** qui vient saluer notre volonté de travailler autrement avec les habitants. Nous recevrons cette récompense le 8 avril lors d'une cérémonie qui se déroulera à l'hôtel de Lassay à Paris, sous le haut patronage de Madame Braun-Pivet, présidente de l'Assemblée Nationale.

Soyez assurés que notre mobilisation en faveur de la Commune et au service des Reventinois demeure entière.



## ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE

Suite aux violentes intempéries qui se sont abattues sur la Commune le 17 octobre dernier, des dégâts ont été constatés tant chez des particuliers que sur les voiries communales. La demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle a été prise en compte : l'arrêté du ministère de l'intérieur a été promulgué le 20 janvier 2025.

**De ce fait, les particuliers ayant subi des dégâts peuvent faire appel à leur assurance et bénéficier d'une indemnisation.**

Pour ce qui est de la voirie, les principaux dégâts ont eu lieu route de la Balme, chemin du Vieux-Vaugris. Des interventions ont été programmées en urgence par Vienne Condrieu Agglomération. Par contre, différentes zones ont été très fragilisées : une visite sur ces différents sites a été réalisée le 19 février avec les différents services concernés de l'Agglomération afin de voir ce qui pourrait être mis en place.



## DES NOUVELLES DES TRAVAUX



### RÉFECTION DU PONT DES COLETTES

Ce chantier porté par l'Agglo se poursuit. Pour différentes raisons dont des raisons techniques, il a pris du retard. La fin des travaux est annoncée pour fin avril ce qui permettra de retrouver pleinement l'usage de la route de la Balme.



### ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX - CHEMIN DES CIMES

Le chantier a démarré vers le 10 février et devrait durer deux mois. Après les quartiers du Vieux-Vaugris, de l'Aubressin, c'est le troisième secteur de la Commune qui bénéficie de ces aménagements depuis 2020.



### RÉNOVATION THERMIQUE DE L'ÉCOLE PAUL VINCENSINI

Le marché qui comprend trois lots a fait l'objet d'un appel d'offres. Le choix des entreprises vient d'être validé par le Conseil municipal et les travaux pourront désormais s'engager avec une première phase durant les vacances de printemps et l'essentiel des travaux seront réalisés pendant l'été. Un vrai défi pour les entreprises retenues !



## UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE À LA SAR

Poursuivant son action en faveur d'une énergie propre et renouvelable, l'équipe municipale a choisi de faire installer une centrale photovoltaïque de 34,5 kWh sur le toit de la salle d'animation rurale. Cette centrale fonctionne depuis le 15 janvier 2025 et permet, grâce à un contrat spécifique d'autoconsommation, de ventiler la production sur l'ensemble des bâtiments communaux. En un mois et demi, ce sont déjà plus de 2 500 Kilowatts qui ont été produits, les économies ainsi réalisées devraient donc être significatives.

## UNE NOUVELLE SIGNALÉTIQUE

De nombreux habitants de différents quartiers nous signalent des automobilistes conduisant à des vitesses excessives dans des secteurs habités et où, de plus, les routes sont étroites. Pour tenter de limiter ces incivilités, de nouvelles zones 30 ont été mises en place : quartier de l'Aubressin, chemin de Rivière et chemin de Concoule, chemin des Joncs, secteur du Vieux-Vaugris. Nous comptons sur vous tous pour respecter ces nouvelles dispositions. La sécurité routière est de notre responsabilité à tous.



## LA BASE D'ADRESSES NATIONALE

Bientôt, vous allez voir fleurir des plaques avec de nouveaux noms de voies, un peu partout dans la commune, c'est la conséquence de la mise en place de la nouvelle base d'adresse nationale. Un courrier sera adressé prochainement à toutes les personnes qui, de ce fait, vont devoir changer d'adresse.

La mise en place des nouvelles plaques s'effectuera quartier par quartier.

Les personnes qui ont besoin d'être aidées dans leur changement d'adresse peuvent faire appel au CCAS, n'hésitez pas à vous faire connaître en appelant le secrétariat de mairie.

En parallèle, un nouveau plan de la Commune sera édité comprenant toutes les nouvelles voies. Il devrait pouvoir vous être distribué en même temps que le Bulletin Municipal d'Avril.